



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 3 mars 2021
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2020.BVD.2203
Classification : Non classifié

Münchenbuchsee, Buechlimatt, Office de la circulation routière et de la navigation (OCRN), crédit d'engagement pour l'étude de projet et l'appel d'offres

1. Objet

Il est prévu de construire un nouveau bâtiment pour l'Office de la circulation routière et de la navigation (OCRN) sur le site de Buechlimatt, à Münchenbuchsee, à proximité immédiate de la sortie d'autoroute Münchenbuchsee. Le crédit d'étude demandé de 10,5 millions de francs (coût total de CHF 12 mio, moins les dépenses déjà autorisées pour le concours d'architecture d'un montant de CHF 1,5 mio) doit permettre de financer l'étude de projet dès la clôture du concours, appel d'offres compris, ainsi que la modification ordinaire du plan de quartier nécessaire.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Immobilisations en construction	10 500 000	

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %

Des informations sur les investissements préservant la valeur ou générant une plus-value et sur les amortissements seront données dans l'arrêté d'exécution.

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

En mio CHF	Total	Années précé- dentes	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Années suivantes
Selon le présent ar- rêté	104		0,2	1,0	2,8	4,0	3,8		
Selon le plan d'inves- tissement du 19.08.2020	104		0,2	1,0	2,8	3,0	3,0	25,0	60,0

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant

Les éléments de construction à remplacer sont amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		

6. Explications et commentaires

Des informations sur les investissements préservant la valeur et ceux générant une plus-value, sur la durée d'utilisation et sur les amortissements seront indiquées dans le crédit de réalisation.